

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Les-responsabilites-d-EDF-le-silence-de-la-CLI-a>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°86 > **Les responsabilités d'EDF, le silence de la CLI à Belleville-sur-Loire**

21 janvier 2021

Les responsabilités d'EDF, le silence de la CLI à Belleville-sur-Loire

Le 9 avril 2020, un incendie d'hydrogène a ravagé le parc à gaz de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire (Centre Val de Loire). Deux blessés légers et près de deux heures de lutte contre les flammes [1], mais pas un mot d'EDF au public.



Le président de la Commission locale d'information (CLI) a été informé, mais il n'a averti aucun autre membre de l'instance censée être un relai d'information. Pourtant, l'incident est grave et sa gestion par EDF est loin d'avoir été exemplaire. Silence de la CLI pour cacher les responsabilités d'EDF ?

Gaz hautement inflammable et explosif, l'hydrogène est stocké en extérieur, sur un "parc" à gaz, accolé à la salle des machines où il est utilisé. Des raccords connectent directement le gaz du parc à la salle des machines. Ce parc est à haut risque et son utilisation est strictement réglementée. Mais une inspection [2] de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a révélé qu'EDF était loin de respecter ces règles. Cumulant problèmes matériels et organisationnels, l'exploitant a lui-même créé les conditions de l'accident et a fait courir des risques à ses intervenants.

Une fuite sur un raccord génère depuis octobre 2019 une telle perte d'hydrogène [3] que l'approvisionnement doit être plus fréquent. Les manipulations des bouteilles de gaz sont donc nombreuses, pour autant EDF n'a jamais formé ses prestataires aux risques de cette activité. Pas plus qu'il ne surveille leur intervention. Le panneau indiquant quelles bouteilles étaient en cours d'utilisation n'était pas en place, le parc grand ouvert, etc. En voulant remplacer ce qu'il pensait vide, l'intervenant a arraché le tuyau de raccordement des bouteilles qui étaient en cours d'utilisation. Il n'en a pas fallu plus pour que l'hydrogène s'enflamme.

EDF est responsable de la survenue de l'incendie donc. Et EDF est coupable d'avoir mis ses équipes en danger.

"Les équipes d'intervention du CNPE ne disposaient pas d'informations adaptées pour intervenir sur le sinistre en toute sécurité et éviter son extension sans mettre en danger le personnel" conclura l'ASN.

Quant aux conséquences du sinistre, là encore, EDF a manqué de profondeur d'analyse, ne songeant ni à mesurer le taux d'hydrogène accumulé en haut de la salle des machines (une concentration de 4% suffit pour créer une atmosphère explosive), ni aux eaux polluées par les produits chimiques utilisés pour éteindre le feu. L'exploitant nucléaire a créé un sinistre en ne formant pas et n'informant pas. Il a mis ses équipes en danger. Il n'a pas analysé les risques collatéraux associés...

Avec de telles responsabilités d'EDF, est-il surprenant que l'exploitant et la CLI se soient drapés de silence ? Face à cette situation, le groupe Sortir du nucléaire Berry-Giennois-Puisaye [4] a interpellé les médias et les autorités et a officiellement demandé une expertise indépendante du risque hydrogène sur le site nucléaire qui était, rappelons-le, sous surveillance renforcée de septembre 2017 à décembre 2019. Une surveillance levée un peu trop tôt ?

Laure Barthélemy

Notes

[1] <https://frama.link/Belleville-10042020>

[2] www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Lettres-de-suite-d-inspection-des-installations-nucleaires/Incendie-parc-a-gaz

[3] 158 Nm³/jour au lieu de 8 à 25 Nm³/jour

[4] <https://sdn-berry-puisaye.webnode.fr/>